

Bilan de compétences

Public visé

Toute personne salariée,
en recherche d'emploi,
indépendant ou agent
public

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous consulter pour
étude personnalisée par
notre référente handicap

Prérequis

Avoir une expérience
professionnelle

Date/période, durée

Entrées / Sorties
permanentes

Parcours individualisé
selon les besoins

24 heures maximum

Lieu

Sur tout le département
de Mayotte

Et/ou à distance

Intervenants

Consultants,
psychologues,
psychologues du travail,
spécialistes des
ressources humaines

Texte de référence : décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 – Code du travail art. L6313-1 et 4, R 6313-4 à 8

Un bilan de compétences est un outil d'aide à la décision qui permet de définir, préciser un projet d'évolution professionnelle. C'est l'occasion de faire le point sur sa situation, sur l'orientation donnée à son parcours professionnel, envisager une formation pour faciliter une évolution de carrière ...

Il s'agit de prendre un temps de réflexion dans une démarche active et volontaire, pour mener une analyse personnelle sur sa situation, ses acquis, ses projets à un moment de sa vie professionnelle.

Le diagnostic et la prise de conscience qui en découlent permettront d'envisager et construire un nouvel avenir professionnel.

Objectif(s) de formation

- Faire le point sur ses compétences et ses motivations
- Identifier ses compétences transférables
- Valoriser ses atouts et compétences,
- Identifier ses limites
- Identifier et valider des axes de progression professionnels et personnels pour préparer une évolution professionnelle
- Valider un projet professionnel adapté et réalisable
- Identifier des besoins en formation complémentaire pour pouvoir évoluer
- Engager une dynamique : se donner de nouvelles perspectives, se remotiver pour poursuivre sereinement sa carrière professionnelle

Contenu

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

- Phase d'accueil :
 - Explorer et analyser la demande de bilan compétences
 - Définir les besoins
 - Mettre en œuvre une prestation adaptée aux objectifs spécifiques
- Phase d'investigations :
 - Identifier et analyser les éléments constitutifs du parcours professionnel
 - Réaliser l'inventaire des acquis et atouts professionnels : activités significatives, compétences professionnelles, compétences transférables, aptitudes, potentiels
 - Etudier la dynamique personnelle, analyser les caractéristiques personnelles (personnalité, intérêts/motivations, valeurs)
 - Repérer les leviers permettant de s'engager dans une dynamique d'action et les freins éventuels
 - Réaliser son portefeuille de compétences
 - Construire des hypothèses et valider des axes de progression professionnels et personnels au regard de perspectives réalistes et réalisables
- Phase de conclusion :
 - Elaborer, réaliser un plan d'action et le valider avec les étapes de mises en œuvre
 - Identifier et co-construire les éléments constitutifs du document de synthèse

Référent pédagogique

Dominique CLEMOT
dominique.clemot@ac-mayotte.fr

Contacts

02.69.61.61.31

Référent administratif :

Miftahe CHAKROU
SOUMAILA

dabm@ac-mayotte.fr

Référente financière :

Fatima SAMIRA-
ABDOURAHIM

Dabm@ac-mayotte.fr

Modalités pédagogiques

- 🎯 Co-construire et contractualisé un parcours de bilan professionnel individualisé
- 🎯 Instaurer une relation de confiance :
 - en proposant une démarche réflexive, active et volontaire
 - en favorisant la libre expression, la réflexion systémique et l'appropriation des informations recueillies et analysées
 - en pratiquant l'orientation active par une approche centrée sur la personne
 - en guidant la réflexion et l'acquisition des acquis méthodologiques
- 🎯 Entretiens individuels
- 🎯 Tests d'intérêts, de personnalité
- 🎯 Logiciels dédiés à l'élaboration du projet professionnel, questionnaires d'auto-évaluation
- 🎯 Recherches documentaires, enquêtes
- 🎯 Travail individuel guidé

Les consultants veillent au respect des règles déontologiques qui encadrent la conduite d'un bilan professionnel (respect du consentement, du secret professionnel, accord et propriété des résultats des tests réalisés ...).

Résultats attendus

- 🎯 Attestation de présence
- 🎯 Attestation de fin de formation

Modalités d'évaluation

- 🎯 Évaluation de satisfaction en fin de bilan de compétences
- 🎯 Evaluation de satisfaction à 6 mois

Modalités d'inscription

- 🎯 Entretien préalable avec le chargé de bilan

Tarifs et financement

Prix : 80€ de l'heure – Consulter nos [conditions générales de vente](#).

Financements possibles :

- Compte personnel de formation
- Prise en charge par l'employeur
- Financement individuel
- OPérateur de COmpétences (OPCO)

GIP FCIP DE L'ACADÉMIE DE MAYOTTE

BP 97

97 600 Mamoudzou

Tél : 02.69.61.61.31 – Mail : dabm@ac-mayotte.fr

Siret : 130 022 973 000 15 – APE : 8412 Z

Organisme de formation enregistré sous le numéro 06973245597 auprès du Préfet de Mayotte

Site internet : <https://gip-fcip.ac-mayotte.fr/>

Certifié Qualiopi Eduform - Enregistrement 07-12-21Q02